

fait, comme le disent les auteurs des *Relations inédites*, une concession accordée par la peur.

La suppression des *Relations* de la Nouvelle-France fut simplement la conséquence *indirecte* d'une mesure générale prise par le pape Clément X dans le bref *Credita*, du 6 avril 1673. Clément X ne les a pas supprimées, comme le croit M. Verreau, dans la *Revue de Montréal* ; mais les Jésuites ont eux-mêmes cessé de les publier, après la promulgation du bref, pour des motifs que le P. Joseph Brucker a le premier exposés dans les *Etudes religieuses*. (1)

Nous allons donner, pour la première fois, les pièces sur lesquelles s'appuie cet écrivain, et d'autres qu'il n'a pas connues ; elles trancheront définitivement une question qui a longtemps préoccupé les historiens ; elles feront passer de la légende à la réalité le fait le plus simple du monde.

Il ne sera pas inutile, pour mieux faire comprendre le bref *Credita*, de résumer les événements qui précédèrent cet acte pontifical et le préparèrent, s'ils n'en furent pas l'unique cause.

En 1552, François-Xavier expirait dans une île déserte, en face de l'empire chinois. Trente ans plus tard, deux Jésuites, héritiers de son courage et de son zèle, Michel Ruggieri et Pazio, qui attendaient aux portes de la Chine le moment favorable d'y pénétrer, s'y introduisaient définitivement, et, un an après, Mathieu Ricci venait y planter la Croix. Ces apôtres furent bientôt suivis de plusieurs autres, parmi lesquels François Martinez, Emmanuel Diaz,

(1) *Etudes religieuses*, partie bibliographique, LIII, p. 513.